

Handyalogue

LE MAGAZINE d'Esenca



Le
pouvoir
du vote,
c'est
agir !

LE VOTE,
UN OUTIL CLÉ
DE L'INCLUSION

Voter, c'est l'expression de la démocratie

Car oui, nous vivons dans un pays régi par des principes de **démocratie**. Cela permet à chacune et chacun de s'exprimer librement à de multiples niveaux. Le momentum des élections qui vient de se dérouler en témoigne. Mais il existe aussi bien **d'autres canaux pour que le citoyen se fasse entendre** : interpellations parlementaires, pétitions, manifestations, alertes médias, interpellations d'organes consultatifs : aménagement du territoire, aînés, personnes en situation de handicap..., conseils communaux...

Certes, cela demande du temps, de l'investissement, mais cela peut amener des résultats pour peu que l'on accepte ces temporalités. Et des associations comme Esenca, avec d'autres aussi, s'impliquent dans ce de processus pour faire reconnaître des droits, pour obtenir des réponses concrètes qui aident les personnes en situation de handicap et leurs proches. Et ce, quel que soit le « paysage politique ». Les résultats de ces dernières élections ont rebattu les cartes. Selon le vieil adage bien connu : « C'est au pied du mur que l'on reconnaît le maçon ! »

Nous verrons... et nous serons vigilants, constructifs et réactifs.

Notre travail se fonde sur les **droits légitimes des personnes en situation de handicap et de leurs proches** que nous représentons et défendons. Quel que soit l'interlocuteur politique, ces droits doivent être reconnus, concrétisés en termes de dispositifs réglementaires, et ces droits sont portés par la **Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées** que la Belgique a signée et ratifiée!

Comme avec les précédents responsables politiques, notre association restera extrêmement vigilante à ce que cette Convention soit appliquée !

Affaire à suivre et à poursuivre !

Gisèle Marlière
Présidente



Voter, c'est la démocratie



La Belgique est une démocratie.

Une démocratie, c'est quand tout le monde a le même droit de voter et de se présenter aux élections.

Il y a eu des élections en Belgique

le dimanche 9 juin 2024.

Les Belges ont donné leurs avis en votant.

Élections = voter = choisir les personnes qui vont nous représenter en politique.

Cela peut être pour les différents gouvernements, les parlements...

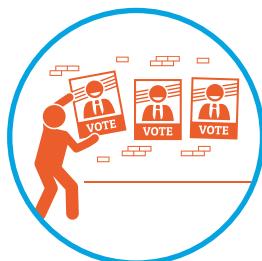
Il va avoir des nouveaux gouvernements en Belgique.

Esenca continuera à défendre les droits des personnes en situation de handicap et des familles.

Esenca donnera son avis sur la politique.

Nous rappellerons que la Belgique a signé la Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées.

C'est important pour nous.



Sommaire

- Pages 2-3** Éditorial : Voter, c'est l'expression de la démocratie
- Page 4** Sommaire
- Pages 5-7** Défendez vos droits : Vous devez absolument signaler tout changement !
- Pages 8-9** Focus sur nos dernières publications
- Pages 10-11** La minute culture
- Pages 12-13** L'info utile sur l'accessibilité : Osez les circuits vélo accessibles !
- Pages 14-15** Handycity® 2024 : 76 communes labellisées !
- Pages 16-25** DOSSIER : Le vote, un outil clé de l'inclusion
- Page 15 : L'exercice difficile de la démocratie
 - Pages 16-19 : L'inclusion par le vote : Soyez le changement
Faisons le point
 - Pages 20-21 : Voter : la parole aux personnes en situation de handicap
 - Page 22 : Exprimez-vous
- Pages 26-27** Écho des entités territoriales

Périodique d'Esenca asbl : Siège social : rue Saint-Jean 32/38 – 1000 Bruxelles – esenca@solidaris.be

N° d'entreprise : 0416 539 873 – TVA : BE416 539 873 – RPM : Bruxelles – IBAN : BE81 8778 0287 0124

Éditrice responsable : Ouiam Messaoudi – Esenca ASBL – rue Saint-Jean 32/38 – 1000 Bruxelles

Contact : Nathalie De Wispelaere – nathalie.dewispelaere@solidaris.be – 02 515 06 55

Ont collaboré à ce numéro :

Jeanne Guichardon (chargée de projets en accessibilité – Esenca) – Marta Cerdeira Pinto (chargée d'études et de projets – Esenca) – Manon Cools (coordinatrice – Esenca) – Nathalie De Wispelaere (chargée de communication – Esenca) – Gisèle Marlière (présidente – Esenca) – Talissa Mupoy (assistante sociale – Esenca)

Merci à Julie et Loredana pour la relecture et validation des textes En Facile à Lire et à Comprendre

© European Easy-to-Read Logo: Inclusion Europe. More information at <https://www.inclusion-europe.eu/easy-to-read/>.

Tout don de 40 euros sur le compte BE81877-8028701-24 bénéficie d'une réduction fiscale

Dépôt : Bruxelles X – P501065

www.esenca.be – 02 515 06 55

Vos données sont traitées conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection de données à caractère personnel.

À tout moment vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les modifier, supprimer ou exercer votre droit d'opposition. Pour ce faire, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : privacy.esenca@solidaris.be

Ce magazine a été réalisé avec le soutien de :

Crédits photos : Images utilisées sous licence de Shutterstock.com

Défendez vos droits !

Vous devez absolument signaler tout changement !

*Vous bénéficiez d'allocations de remplacement de revenu ou d'intégration venant de la Direction Générale Personnes Handicapées ou d'une allocation d'aide à la personne âgée ; que ce soit au niveau de l'AVIQ pour la région wallonne ou d'IrisCare pour la région Bruxelles-Capitale ? Nous vous rappelons qu'il est indispensable de **signaler tout changement** dans votre situation. En effet, tout changement peut avoir une incidence au niveau de votre allocation et de son calcul. Ne pas notifier les modifications de votre situation peut entraîner la **création d'un indu**.*

De quels changements parlons-nous ?

Il peut s'agir d'une **modification** au niveau de votre composition de ménage, de votre état civil, de votre adresse, de la charge d'un enfant ayant une incidence sur la perception des allocations familiales, de l'entrée en institution, de l'entrée en prison, d'un changement au niveau de vos revenus. Il peut aussi s'agir d'un changement de la nature des revenus. Par exemple, vous commencez à travailler après une période de chômage ou vous tombez en incapacité de travail de longue durée, etc. Cela concerne aussi les changements des revenus de votre partenaire ou si vous procédez à une donation ou à une vente d'un bien. Dans ce dernier cas, cela a des incidences pour l'allocation d'aide à la personne âgée.

Esenca souhaite rappeler que, dans le cadre du calcul des allocations d'aide à la personne âgée, il est tenu compte de la donation ou de la vente d'un bien dans les 10 années qui suivent l'acte. Il est également tenu compte de l'épargne disponible sur le carnet de dépôt.

Quand signaler le changement ?

Le plus rapidement possible. En général, l'effet du changement sur vos allocations prend cours le premier jour du mois qui suit l'événement si celui-ci est signalé dans les 3 mois. Passé ce délai, cela risque d'entraîner un indu, c'est-à-dire une dette, vis-à-vis des organismes qui ont octroyé ces allocations.

Si vous n'êtes pas certain de l'impact d'un changement dans votre situation, n'hésitez pas à revenir vers nous et à contacter notre service Contact Center tous les jours de 8 à 12 h au ☎ 02/515 19 19 ou par mail à l'adresse suivante : ✉ esenca.contactcenter@solidaris.be.



À QUI SIGNALER UN CHANGEMENT ?

Si vous avez une allocation de remplacement de revenus et si votre situation a changé, vous devez prendre contact avec la Direction Générale Personnes Handicapées par :

- **courrier :**
Service Public Fédéral Sécurité Social
Direction Générale Personnes Handicapées
Boulevard du Jardin Botanique, 50-B 150
1000 Bruxelles
- **téléphone :** ☎ 0800 987 99
- **le formulaire sur le site :**
💻 www.handicap.belgium.be

Si vous avez une allocation d'aide à la personne âgée et si votre situation a changé :

En Région wallonne, il faut contacter l'AVIQ :

- sur le site de Wal-Protect :
💻 www.wall-protect.be
- ☎ 0800 16 061
- ou le service APA de votre mutuelle

En Région bruxelloise, il faut contacter IrisCare :

- ✉ apa-thab@irisCare.brussels
- ☎ 0800 35 499
il faut choisir le 1 dans le menu vocal



Défendre ses droits

Vous devez absolument signaler tout changement!

Vous avez une allocation :

- ➔ de remplacement de revenu
- ➔ d'intégration
- ➔ d'aide à la personne âgée



Si votre situation change, vous DEVEZ le dire!

Si vous ne le dites pas, on peut vous demander de rembourser de l'argent.

Quels changements ?

Il s'agit de toutes sortes de changements :

- ➔ Vous vous marriez.
- ➔ Vous vous séparez.
- ➔ Vous changez d'adresse.
- ➔ Vous devenez papa ou maman.
- ➔ Votre enfant quitte la maison.
- ➔ Vous déménagez pour vivre en institution.
- ➔ Vous allez en prison.
- ➔ Vos revenus changent.
- ➔ Votre femme ou votre mari perd son emploi.





- ➔ Votre femme ou votre mari retravaille.
- ➔ Vous arrêtez de travailler, car vous êtes malade.
- ➔ Vous perdez votre emploi.
- ➔ Vous vendez votre maison....

Tout cela doit être dit aux organismes qui paient les allocations.



Quand signaler le changement ?

Le plus vite possible.

Il faut le faire maximum 3 mois après le changement.

Par exemple :

Le 4 juin, Marie déménage et s'installe dans la maison de René.

Elle doit avertir le SPF SS avant le 4 septembre.

Si elle ne le fait pas, elle devra peut-être rembourser une partie de son allocation.

Les différentes personnes de contacts sont dans l'encart si vous voulez informer vous même des changements.

Si vous avez des questions, appelez le contact center Esenca :

Par téléphone : tous les jours de 8 à 12 h au 02 515 19 19

Par e-mail : esenca.contactcenter@solidaris.be

Focus sur nos dernières publications

Esenca est reconnue en Éducation permanente et dans ce cadre, nous publions régulièrement des analyses et des études critiques sur des enjeux de société.

En cette année électorale, Esenca a consacré plusieurs de ses écrits sur le sujet. En voici deux, dont un sur la montée de l'extrême droite et de ses dangers et l'autre sur les élections communales.

Extrême droite et handicap : vers un recul des droits inévitable ?

La **montée de l'extrême droite soulève des préoccupations particulières**, notamment en ce qui concerne ses implications pour les droits des personnes en situation de handicap. L'extrême droite mène souvent des **politiques d'austérité et de réduction des dépenses sociales**, ce qui a un impact indéniablement négatif sur la qualité de vie et l'autonomie des personnes en situation de handicap. Cela peut exacerber leur marginalisation et compromettre leurs droits fondamentaux.

Cette analyse examine l'**impact** de la montée de l'extrême droite ainsi que ses discours et politiques sur les **droits** des personnes en situation de handicap.



Élections 2024 : et les communes dans tout ça ?

La population est amenée à se rendre aux urnes afin d'élire ses représentantes et représentants dans l'ensemble de nos niveaux de pouvoirs. Ces élections sont déterminantes, car elles s'inscrivent dans un **contexte socio-économique difficile**, qui met notamment en difficulté les personnes en situation de handicap, de maladie grave, chronique et invalidante. Cette analyse explore quelques grands **défis** que rencontrent les **communes** en matière de handicap et les enjeux que cela représente pour la population concernée. Nous abordons particulièrement les enjeux liés aux élections, à l'inclusion dès la petite enfance, à l'accessibilité plurielle ainsi que les loisirs, les activités sportives et culturelles inclusifs.

Ces analyses sont disponibles et téléchargeables sur notre site : www.esenca.be.

Elles sont également disponibles en format papier sur simple demande par téléphone au 02 515 02 65 ou par email via esenca@solidaris.be





Voici les derniers textes écrits par Esenca

Esenca écrit des textes sur l'actualité.

Nous vous présentons les 2 derniers.

Le premier parle de l'extrême droite et de ses dangers.

On vient de voter en Belgique.

Beaucoup de personnes ont voté pour les partis

d'extrême droite.

Les partis d'extrême droite veulent moins de dépenses

de l'État.

Cela peut avoir des conséquences sur les personnes en situation de handicap

et leurs droits.

Le deuxième parle des difficultés des communes après les élections

Aujourd'hui, tout a augmenté. C'est aussi difficile pour les communes.

Ce texte parle de ce qui est important à mettre en place pour une commune

accessible et inclusive.

Ils sont disponibles sur notre site. On peut aussi les envoyer par courrier.

Pour cela,appelez le 02 515 02 65 ou

envoyez-nous un email : esenca@solidaris.be



La minute culture

Voici quelques recommandations de **productions culturelles** qui traitent du handicap sous toutes ses formes. Bonne découverte !

BD : **Le cœur en braille**, par Joris Chamblain
(Scénario) | Anne-Lise Nalin (Dessin, Couleurs)

En bref Victor est un ado comme les autres, insouciant, jouant avec ses amis, fan des Rolling Stones. Lorsque Marie-José déboule dans sa vie, tout son univers implose... Pourquoi cette intello et violoncelliste de talent a-t-elle besoin de lui ? Une amitié étrange va naître entre ces deux ados que tout oppose. Vont-ils pouvoir cacher le secret de Marie-José jusqu'au bout ?

Où ? Aux éditions Dargaud

BD : **Se rétablir**, par Lisa Mandel

En bref La santé mentale, tout le monde en a une et parfois, elle nous joue des tours. Le rétablissement est le concept selon lequel on peut mener une existence heureuse et épanouie avec un trouble psychique. On y apprend que se rétablir n'est pas guérir, c'est vivre avec. Se rétablir, c'est aussi le travail d'une vie : (re) connaître son trouble, le comprendre, l'apprivoiser, trouver du soutien, retrouver son pouvoir décisionnaire... Ce livre recueille avec humour les témoignages de personnes directement concernées.

Où ? Maison d'édition Exemplaires

Podcast **Les maux bleus** par Place des sciences

En bref Les Maux Bleus est un podcast sur la santé mentale, alternant des épisodes de témoignages de personnes atteintes d'un trouble psychique et des épisodes avec des professionnels de santé mentale.

Où ? <https://www.podcast-sante.com/podcasts/les-maux-bleus>



Facile à Lire et à Comprendre

Voilà quelques créations culturelles



BD : **Le cœur en braille**

L'histoire est écrite par Joris Chamblain.

Les dessins sont de Anne-Lise Nalin.

C'est l'histoire de 2 adolescents : Victor et Marie-José.

Ils deviennent amis.

Marie-José a un secret.

→ Où ? Aux éditions Dargaud





BD : Se rétablir

L'histoire et les dessins sont de Lisa Mandel.

Cette BD parle de la santé mentale.

Être en bonne santé mentale, c'est quand on se sent bien

et qu'on gère les difficultés de tous les jours.

Parfois on peut être malade et bien vivre.

Car on a appris à vivre avec sa maladie mentale.

➔ Où ? [Maison d'édition Exemplaires](#)



Podcast : Les maux bleus par Place des sciences

Les Maux Bleus est un podcast sur la santé mentale.

Le nom de l'émission joue sur les sons et
le sens des mots.

Parler peut faire du bien à des personnes malades.

Maux est le pluriel de mal.

Maux ressemble à mot.

Des personnes malades et des professionnels racontent.

➔ Où ? <https://www.podcast-sante.com/podcasts/les-maux-bleus>



L'info utile sur l'accessibilité

OSEZ LES CIRCUITS VÉLO ACCESSIBLES !

*Vous voulez prendre l'air ? Sachez qu'Esenca et son service Handyaccessible a animé, en collaboration avec l'ASBL Passe-Muraille, une **journée de sensibilisation pour les Maisons et les fédérations du tourisme dans le cadre du projet vélo d'Access-i**.*

Pourquoi ?

L'objectif de cette animation était de **conscientiser aux difficultés liées à l'accessibilité des circuits vélo en Wallonie et faire connaître et comprendre les besoins** des personnes utilisant des vélos adaptés comme les tricycles, les tandem... Après une première partie théorique sur la méthodologie et le processus de certification, les participants ont été invités à parcourir quelques kilomètres en vélo adapté.

Suite à cette journée, les maisons ou fédérations du tourisme pourront se porter candidates pour proposer des circuits vélo à certifier par Access-i. Une opportunité pour elles de faire l'état des lieux de l'accessibilité des circuits et de recevoir des recommandations pour l'améliorer.

Pour les cyclistes à besoins spécifiques, cela signifie qu'il y aura en 2024 de nouveaux circuits vélo certifiés !

Qu'est-ce que c'est le projet vélo d'Access-i ?

Le **projet vélo** a été lancé en 2016 et Access-i est mandaté par le Commissariat général au Tourisme (CGT) afin d'auditer des balades vélo. Depuis, le projet se développe et aujourd'hui, **pas moins de 28 circuits sont certifiés par Access-i**. Vous pourrez trouver tous les circuits certifiés sur le site d'Access-i.

Le service Handyaccessible d'Esenca, en tant que bureau d'expertise en accessibilité sous-traitant pour Access-i est partie prenante depuis les prémisses du projet. La réflexion, la méthodologie et l'expertise des premiers circuits ont été réalisées en collaboration avec l'ASBL Passe-Muraille.

Les conseillères en accessibilité d'Esenca proposent leurs conseils et un accompagnement personnalisé, quel que soit votre projet. Elles vous guideront pour prendre la meilleure décision et mettre en place une solution pérenne tout en prenant en compte vos problématiques spécifiques (contraintes techniques, besoins spécifiques des utilisateurs...).

Vous souhaitez un conseil en accessibilité ?

Contactez-nous : Service Handyaccessible – Esenca

📞 02 515 06 07

✉️ esenca.handyaccessible@solidaris.be

Pour en savoir plus : 🌐 www.esenca.be et 🌐 www.access-i.be

Avec le soutien de la Wallonie



Chemins accessibles pour vélo



Esenca et l'ASBL Passe-Muraille ont informé les professionnels belges du tourisme sur l'accessibilité des chemins pour vélo.



Pourquoi ?

- Pour montrer les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap
- Pour faire comprendre leurs besoins
- Pour qu'ils rendent leurs chemins vélo accessibles



Cette année, il y aura des nouveaux chemins vélo accessibles !

Il y a déjà 28 circuits chemins vélos accessibles.

C'est un projet Access-i.

Access-i c'est une ASBL qui informe toutes les personnes à besoins spécifiques sur l'accessibilité de lieux ouverts au public.



Le tourisme, c'est quitter sa maison pour voyager, aller dans une autre ville...

Le service Handyaccessible d'Esenca est un service en accessibilité.

Il travaille avec Access-i.

Handycity® 2024 :

76 COMMUNES LABELLISÉES !

Depuis plus de 20 ans, Esenca travaille à l'échelle communale pour faire de l'inclusion une réalité au travers de différents projets comme la charte communale de l'inclusion des personnes en situation de handicap, le prébilan et le label Handycity®. Cette année, place à la remise des labels Handycity® qui couronne 6 années de collaboration avec les communes. Notre ASBL est fière de revenir sur les différentes séances de remise du nouveau label Handycity® avec lequel nous continuons, en collaboration avec les communes engagées, de défendre une société inclusive, solidaire et accessible.

Informations – Esenca

02 515 17 56

esenca.handycity@solidaris.be

2019 - 2024



Facile à Lire et à Comprendre

76 communes ont le label Handycity®



Cette année, Esenca a remis le label Handycity à 76 communes.

Pourquoi ?

Ce sont des communes qui veulent être inclusives.

Ce sont des communes où les personnes en situation de handicap ont leur place !

Pour Esenca, c'est important que la commune pense aux handicaps dans leurs projets.

Ce label existe depuis plus de 20 ans.

Voici les photos des communes qui ont reçu le label.



Remise des Labels à Liège
Amay, Dison, Esneux, Geer, Hannut, Herstal, Liège, Malmedy, Oupeye, Plombières, Stavelot, Wanze, Waremme, Wasseiges.



Remise des Labels à Ostiches
Antoing, Brunehaut, Comines-Warneton, Honnelles, Lessines, Mouscron, Tournai, Saint-Ghislain.



Remise des Labels à Libramont
Bastogne, Bouillon, Hotton, Libin, Manhay, Marche-en-Famenne, Rendeux, Saint-Hubert, Tintigny, Wellin.



Remise du Label à Mariembourg
Andenne, Dinant, Fernelmont, Fosses-la-Ville, Gesves, Hastière, Mettet, Rochefort, Sambreville, Viroinval.



Remise des Labels à Uccle
Anderlecht, Bruxelles-Ville, Evere, Ixelles, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Uccle, Woluwe-Saint-Pierre.



Remise des Labels à Marchienne-au-Pont
Braine-le-Comte, Charleroi, Châtelet, Courcelles, Écaussinnes, Farsennes, Fleurus, La Louvière, Manage, Momignies, Montigny-le-Tilleul, Seneffe, Soignies.

Remise des Labels à Wavre
Beauvechain, Braine-l'Alleud, Chaumont-Gistoux, Lasne, Nivelles, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Perwez, Rebecq, Rixensart, Tubize, Wavre.





L'exercice difficile de la démocratie

Esenca vous le rappelle depuis de nombreux mois, cette année 2024 est primordiale. Deux échéances électorales redessineront l'environnement politique belge et européen. Pour les personnes en situation de handicap, cela est important, car le résultat des urnes ne sera pas sans incidence sur leur quotidien. En effet, la montée globale de l'extrême droite et une nette consolidation de la droite dans nos Parlements, tant en Belgique qu'au niveau de l'Union européenne sont une réelle menace pour la démocratie, les libertés et les droits.

Nous devons **continuer à coconstruire un projet de société fondé sur des valeurs communes et émancipatrices** telles que l'égalité, la solidarité, l'inclusivité et le respect. Nous le savons, les prochains mois seront rythmés par des négociations entre les partis et la formation de nouveaux gouvernements. Dans ce cadre, l'ensemble des associations

du secteur associatif Solidaris ont tracé la ligne rouge à ne pas franchir. Pour Esenca, nous revendiquons une réelle application de la Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées et notamment avec un renforcement de la prise en compte du handicap dans l'ensemble des politiques – le Handistreaming –, en vertu de l'article 22 ter de la Constitution belge. Cela implique d'assurer un niveau et une qualité de vie digne et inclusive pour chaque personne, quel que soit le handicap rencontré, à tous les niveaux de la vie, et ce dès le plus jeune âge. Des enjeux fondamentaux comme le niveau de revenus, d'allocations, mais aussi d'accessibilité à toutes les sphères de la vie sont des éléments incontournables.

C'est notre cœur de mission : militer pour une société inclusive, solidaire et accessible !

Facile à Lire et à Comprendre

La Belgique après les élections



On a voté le 9 juin.

Les partis d'extrême droite comme le Vlaams Belang et la NVA ont gagné les élections en Flandre.

Les partis de droite comme le MR ont gagné les élections en Wallonie.

Il y aura bientôt des nouveaux gouvernements en Belgique.

C'est une menace pour la démocratie, les libertés et les droits.

Esenca continuera à défendre les droits des personnes en situation de handicap.

Esenca continuera à défendre une société inclusive, solidaire et accessible.

Esenca rappelle que la Belgique a signé la Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées.

Les politiques doivent respecter cette convention.

Esenca demande plus de Handistreaming dans toutes les politiques.

Le vote = un droit essentiel

L'INCLUSION PAR LE VOTE : SOYEZ LE CHANGEMENT

Le vote ne s'exerce pas de la même manière pour toutes et tous, malgré de nombreux textes législatifs comme la Déclaration universelle des droits de l'Homme qui rappelle que le droit de vote est un droit humain fondamental, la Convention ONU des droits des personnes handicapées adoptée par les Nations unies le 13 décembre 2006, signée en 2007 et ratifiée et donc entrée en vigueur le 1^{er} août 2009 en Belgique. Il reste encore de nombreux obstacles à franchir pour un exercice plein et entier du droit de vote pour les personnes en situation de handicap. C'est pour cela que notre association mène une campagne sur le vote : « L'inclusion par le vote : soyez le changement ».

L'objectif est de **promouvoir une participation active et éclairée des personnes en situation de handicap aux processus électoraux**. Cette initiative, qui a débuté en préparation aux élections régionales, fédérales et européennes du 9 juin, se poursuivra jusqu'aux élections communales et provinciales du 13 octobre. Voici un aperçu des activités réalisées.

L'outil « Le vote pour tous »

Esenca a actualisé tant le contenu que le graphisme de son outil « Le vote pour tous », qui contient tout le matériel nécessaire pour mener des animations sur le vote et les élections. Cet outil s'adresse autant aux professionnels - éducateurs, animateurs - qu'à l'ensemble des citoyennes et citoyens. Il offre des informations claires pour le vote électronique et papier, des explications sur le système politique belge et européen ainsi que des fiches d'animations téléchargeables.

Des infographies détaillées

Le vote, acte citoyen par excellence, reste malgré tout nimbé de méconnaissance et d'idées reçues. Qui peut voter ? Comment s'assurer d'un vote valide ? En quoi c'est important ? Quels sont les grands courants politiques en Belgique et dans l'Union européenne ? Comment fonctionne la Belgique ? Pour répondre à l'ensemble de ces questions, Esenca a réalisé 4 infographies afin de revenir en détail sur 4 thèmes :

- Le droit de vote
- Les niveaux de pouvoirs en Belgique
- Les groupes politiques au sein de l'Union européenne
- Les partis politiques en Belgique

Face au manque criant d'informations accessibles aux personnes en situation de handicap, nous avons proposé ces contenus sous différents formats : infographies, dessins et textes, tous téléchargeables sur notre site.

Pourquoi voter ?

Nous avons également rédigé une fiche informative sur l'importante question : pourquoi voter ? Parce que **le vote constitue un véritable levier** d'expression pour chaque citoyenne et citoyen, en situation de handicap ou non. Il est essentiel que l'ensemble de la population participe à cette consultation démocratique afin d'assurer la construction d'une société inclusive, accessible et solidaire et défendre ensemble une société dans laquelle toute la population a sa place.

Voter, c'est **assumer ses pensées, ses valeurs, ses ambitions** et ne pas laisser aux autres la possibilité de décider à sa place des politiques de demain. Les élections du 9 juin montrent qu'il faut encore lutter contre l'abstentionnisme : plus de 1.050.000 électeurs¹ – soit 12,5 % des Belges en âge de voter – ont boudé les urnes, alors qu'il s'agit d'une obligation. Ce chiffre nous interpelle. Cela signifie que le résultat des urnes n'est en aucun cas le reflet de l'ensemble de la population et d'autant plus quand on sait que les personnes qui ne se rendent pas aux urnes sont celles qui sont souvent déjà les plus défavorisées. Il est fondamental que chacune et chacun s'exprime et votent afin d'assurer que le résultat des élections soit le **miroir de ce que veut et pense l'ensemble de la population**.

Chaque voix compte et chaque voix à la même importance !

Affichage public

Pour attirer l'attention sur l'importance du vote et à encourager la participation des personnes en situation de handicap, Esenca a réalisé une affiche afin d'interpeller le grand public sur l'importance du vote. Cet affichage s'est tenu tout le mois de mai tant en Région wallonne qu'en Région Bruxelles capitale.

Une seconde vague d'affichage débutera en octobre.

Vidéos de témoignages

Des vidéos ont été réalisées, mettant en avant des témoignages de personnes en situation de handicap

¹ Article RTBF – 12 juin 2024 : Élections 2024 : 87,5% des Belges ont voté, mais seulement 50 à 60% de la population auraient accompli leur devoir si ce n'était pas obligatoire - RTBF Actus

sur leurs expériences de vote, les obstacles qu'elles rencontrent, leurs suggestions pour y remédier et la représentation politique (voir article page 21).

Prochaine échéance de la campagne : élections communales et provinciales

La prochaine étape de la campagne se concentrera sur les élections communales et provinciales prévues le 13 octobre. Esenca prévoit de poursuivre ses efforts pour assurer une société **inclusive, solidaire et accessible**. Cette campagne contribue à bâtir la voie vers une citoyenneté active et éclairée pour toutes et tous. Soyez le changement que vous souhaitez voir dans les politiques en votant et en encourageant les autres à faire de même!

Vous pouvez suivre le déroulement de la campagne sur notre site web. www.esenca.be/campagne-2024-vote/



Facile à Lire et à Comprendre

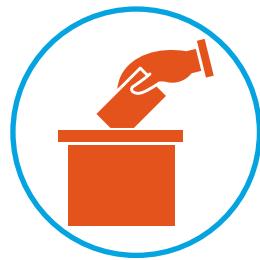
L'inclusion par le vote : soyez le changement



C'est le nom de la campagne d'information d'Esenca.

Elle parle du vote :

- ➔ Le vote est obligatoire en Belgique.
- ➔ Voter est un droit important.
- ➔ Vous donnez votre avis sur ce que vous voulez pour la Belgique.
- ➔ Les personnes en situation de handicap votent aussi.
- ➔ C'est parfois difficile pour elles de voter.





L'inclusion par le vote : soyez le changement

Pour cette campagne, Esenca a créé :

- Un nouveau site : « Le vote pour tous »

www.levotepourtous.be



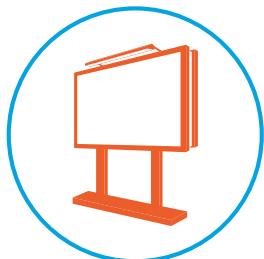
- Pour donner les informations sur la Belgique, l'Europe, le vote...

- Des infographies – des dessins explicatifs – sur :

- le droit de vote
- les différents niveaux de pouvoir en Belgique
- les partis politiques en Belgique et au Parlement européen



- les élections belges et européennes
- Une fiche d'animation « Pourquoi voter ? »



- Un affichage dans les lieux publics
- Des témoignages de personnes en situation de handicap mis dans des vidéos



Vous pourrez revoir l'affiche de la campagne en octobre.

Esenca travaille pour une société inclusive, solidaire et accessible.

Les personnes en situation de handicap votent aussi.



Voter : LA PAROLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En Belgique, le droit de vote s'adresse à tout le monde. Les élections offrent une opportunité cruciale pour l'ensemble de la population, dont les personnes en situation de handicap, de faire entendre leur voix. Parce que le vote est un outil puissant de défense des droits, d'interaction politique et de participation à la construction d'une société inclusive, solidaire et accessible, nous avons voulu recueillir la parole des personnes en situation de handicap.

En effet, elles se retrouvent face à de nombreux **obstacles** pour l'exercer. Esenca a recueilli des **témoignages** pour parler de ce que le vote représente pour elles et son importance, des obstacles qu'elles rencontrent et des solutions possibles, de leur représentation et participation à la vie politique.

En voici une sélection, l'ensemble des témoignages est disponible sur notre site via différentes vidéos : l'une d'elles reprend l'ensemble des thématiques et **six courtes vidéos** se concentrent sur l'importance du vote, les obstacles et solutions ou encore la participation électorale. Les vidéos sont également retranscrites dans un fichier Word, afin d'en faciliter l'accessibilité.

Facile à Lire et à Comprendre

La voix des personnes en situation de handicap



Esenca a réalisé des vidéos sur le vote.

Les personnes en situation de handicap témoignent sur le vote :

- ➔ Pourquoi le vote est important
- ➔ Quels sont les obstacles qu'elles rencontrent et les solutions possibles
- ➔ Pourquoi c'est important de participer au vote



Le vote est-il important pour vous ?

« Oui, le handicap est souvent lettre morte dans les politiques publiques. »

« Oui, le handicap n'empêche pas d'avoir un avis. »

« Je suis humain, je vis dans un système, je participe à un système, j'ai une parole, des opinions et des droits. J'ai le droit de donner mon avis sur les politiques qui vont décider de mes conditions de vie à l'avenir. »

Pourquoi la participation électorale des personnes en situation de handicap est importante ?

« Pour représenter une population minoritaire dont les besoins sont peu entendus. »

« Je veux exercer mes droits et espère faire changer les choses à mon niveau. »

« Pour une vision différente, une approche différente et une mixité importante pour l'inclusivité. »

Avez-vous rencontré des difficultés pour voter en raison de votre handicap ?

« Trop de monde, trop de bruit, trop de lumière. »

« Ayant un handicap dit invisible, patienter longtemps debout dans la file d'attente dans les courants d'air et le froid déclenche des crises chez moi. »

« Oui, en ce qui concerne l'accessibilité aux isoloirs. »

Avez-vous des difficultés à accéder aux informations concernant les candidates et candidats (programmes politiques, etc.) ?

« Les sites internet et les programmes ne sont pas assez accessibles. »

« Oui, je n'ai jamais obtenu une information en ce qui concerne les personnes PMR. »

Des suggestions pour améliorer l'accessibilité de l'information électorale envers les personnes en situation de handicap ?

« Un média transparent, honnête, explicite, clair, précis. Qui explique simplement les choses cachées, sous-entendues, les jeux de pouvoir, les dynamiques de groupe. Un média qui aide les gens, peu importe leur situation de handicap ou non, à comprendre toute la complexité humaine. Un média accessible à toutes et tous, inclusif. »

Des suggestions pour améliorer l'accessibilité aux bureaux de vote ?

« Des aménagements adaptés : rampe d'accès, personnes accompagnatrices, écriture lisible et assez grande, etc. »

« Obliger les communes à se préparer 6 mois avant en engageant un handicontact ou une personne responsable des élections et de l'accessibilité. Le fédéral doit dégager plus de budgets et faire des coupes dans les dotations des partis qui ne se plient pas à la règle de l'accessibilité. »

Pensez-vous que les personnes en situation de handicap sont en nombre suffisant en tant que représentantes politiques ?

« Dommage qu'il n'y a pas de personne pouvant nous représenter. »

« Non je n'en vois qu'une ou alors on n'en parle pas surtout des handicaps dits invisibles. »

Pourquoi la représentation de personnes en situation de handicap est importante ?

« Pour mieux comprendre nos situations. »

« Pour avoir des avis par des personnes qui vivent le handicap au quotidien. »

Que faudrait-il faire pour favoriser la candidature des personnes en situation de handicap ?

« Détruire les oppressions systémiques. »

« Je ne sais pas. Notre société est tellement peu inclusive. Pour le public, nous n'exissons pas ou nos besoins ne sont une priorité pour personne. »

Que diriez-vous à quelqu'un qui hésite à aller voter ?

« Croyez en vous, ne laissez personne croire que vous n'êtes pas assez apte à maîtriser un sujet ou l'autre. »

« Il faut voter sinon on n'obtiendra pas des droits. »

Avec le soutien de :

La fédération
Wallonie-Bruxelles



La Wallonie

La Commission
communautaire française

La Direction
equal.brussels



equal.brussels

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



Exprimez-vous

L'expression citoyenne est indispensable à la démocratie si l'on veut penser une politique représentative de l'ensemble de la population belge : jeunes, seniors, étudiants, indépendants, salariés, invalides, en situation de handicap, hommes, femmes...

L'expression citoyenne est indispensable à la démocratie si l'on veut penser une politique représentative de l'ensemble de la population belge : jeunes, seniors, étudiants, indépendants, salariés, invalides, en situation de handicap, hommes, femmes...

Les politiques menées selon le résultat des urnes auront une incidence sur le quotidien des Belges. **Ne laissons pas d'autres décider à notre place.** En Belgique, nous avons le devoir d'aller voter. C'est une obligation certes, mais

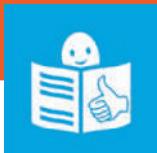
elle assure à l'ensemble du corps électoral de donner son avis. Ne laissons pas passer cette opportunité. Prochaine échéance le 13 octobre. **Soyez au rendez-vous !**

Vous voulez connaître les revendications d'Esenca pour les élections communales ?

Elles sont reprises dans notre memorandum disponible sur notre site : www.esenca.be
ou sur simple demande au ☎ 02 515 02 65.

Facile à Lire et à Comprendre

Allez voter !



En Belgique, le vote est obligatoire.

Quand on a 18 ans, on va voter.

Les personnes en situation de handicap votent aussi comme :

- ➔ Les jeunes
- ➔ Les vieux
- ➔ Les hommes
- ➔ Les femmes
- ➔ Les travailleurs
- ➔ Les malades...



Si tout le monde vote, les politiques auront l'avis de tout le monde.

C'est important.

Cela a des conséquences sur la vie de tout le monde.

On vote encore le 13 octobre.



Centre, Charleroi et Soignies

Confitures façon grand-mère à MARCHIENNE-AU-PONT

Activité intergénérationnelle de la préparation à la dégustation

Mardi 6 août de 13h à 16h

Mini-Europe et Planétarium à BRUXELLES

Voyage en car adapté PMR au départ de Charleroi et Mariemont

Mercredi 7 août départ dès 7h30

Quizz Musical à LA HESTRE

Des chansons ... à vous de retrouver les titres et les interprètes

Jeudi 8 août de 13h à 16h

Balade à VERGNIES

Parcours de 8 km en groupe Repas libre - Visite d'une ferme

Jeudi 8 août de 10h à 16h

Balade gourmande à ESTINNES-AU-VAL

Parcours de +/- 5 km avec arrêts gourmands

Mercredi 14 août de 11h à 14h

Cluedo géant à BEAUMONT

Un meurtre a été commis... Venez interroger les suspects afin d'appréhender l'assassin

Mercredi 21 août de 13h30 à 16h

Randonnée du Val Joly à EPPE-SAUVAGE

Parcours de 20 kms en groupe

Jeudi 22 août de 9h à 16h

Inscriptions obligatoires

📞 071 50 78 12 ou 071 50 78 14
du lundi au vendredi de 8h à 12h



Liège

Esenca Ludo

Le plaisir du jeu, du sensoriel et de la relation

Notre ludothèque propose des

- Locations de jeux : aux particuliers ou aux institutions.
- Animations autour du jeu pour les groupes en Province de Liège
- Sensibilisation autour du jeu adapté et des adaptations de jeux.

Public cible : tout public, avec et sans handicap

Lieu : Liège

Prix : 15 €/ 1h d'animation à la ludothèque, 20€/1h d'animation en institution + forfait frais de déplacement.

Location : entre 2 et 5€ pour 4 semaines + caution éventuelle pour certains jeux

Contact :

Mail : esenca.liege@solidaris.be
entre le 7 août et le 8 septembre 2023

Pep's Kids

Le mercredi après-midi est un moment sacré parce qu'on n'est pas à l'école. Alors, pourquoi ne pas venir faire des activités et se faire de nouveaux amis ? Au programme : des créations extraordinaires, des visites, des découvertes et du sport. Qui n'aurait pas envie de visiter l'espace, de construire des châteaux forts ou encore de faire des expériences scientifiques ?

Public cible : Enfant de 5 à 12 ans

Lieu : Esenca Jeunesse - Associations Solidaris Longdoz – Rue E.Remouchamps, 2, 4020 Liège

Date et horaire : tous les mercredis de 14h à 17h à partir du 18/09 (en dehors des vacances scolaires)

Prix : 213€ (possibilité de paiement en 3x)

Période d'inscription du 5/08 au 29/09/2024

Les samedis du sensoriel

Viens découvrir, expérimenter, explorer au travers d'activités ludiques où tes 5 sens seront en éveil. Un moment de détente et d'amusement en petits groupes.

Les séances sont encadrées par des animatrices et des animateurs dynamiques et spécialisés dans l'accueil d'enfants à besoins spécifiques.

Public cible : 6 enfants de 5 à 18 ans en situation de handicap

Lieu : Esenca Jeunesse - Associations Solidaris Longdoz – Rue E.Remouchamps, 2, 4020 Liège

Date et horaire : 21/09 ; 19/10 ; 16/11 ; 14/12 ; 25/01 ; 8/02 ; 22/03 ; 12/04 ; 17/05 ; 14/06 de 10h à 12h

Prix : 70€ pour 10 séances

Période d'inscription du 5/08 au 29/09/2024

Les SAM – Samedi Ados Mensuels

Tu as envie de bouger, de te faire des amis et de t'éclater ?

Rejoins les SAM ! Des activités fun et variées tout au long de l'année !

Au programme : Grand jeu, sortie à la Boverie, excursions et bien d'autres surprises.

Public cible : Adolescents de 13 à 18 ans avec et sans handicap

Lieu : Esenca Jeunesse - Associations Solidaris Longdoz – Rue E.Remouchamps, 2, 4020 Liège

Date et horaire : les samedis 21/09 ; 5/10 ; 9/11 ; 14/12 ; 25/01 ; 15/02 ; 22/03 ; 5/04 ; 31/05 ; 14/06 – de 14h-17h

Prix : 200€ - Payable en plusieurs fois (4x 50€)

Période d'inscription du 5/08 au 29/09/2024

Stage d'automne pour enfant : «Les explorateurs»

En route pour une semaine de découvertes et d'amusement avec ton équipe d'explorateurs. Tu vas bouger, créer, chercher, te dépasser grâce à toutes les activités imaginées par l'équipe d'animation. Une chouette semaine pleine de défis et de surprises.

Public cible : Enfants de 5 à 12 ans avec et sans handicap

Lieu : Esenca Jeunesse - Associations Solidaris Longdoz – Rue E.Remouchamps, 2, 4020 Liège

Dates : du 28/10 au 31/10 (férié le 1/11)

Horaire : 9h-16h (garderie sur demande de 8h à 17h)

Prix : 70 €

Période d'inscription du 5/08 au 29/09/2024

Liège :

📍 Rue Douffet, 36 – 4020 Liège

📞 04 341 63 06 (en matinée)

Namur



Luxembourg

Cinéma en audiodescription et sous titrage :

- le 23 septembre à 14h à la MCFA de Marche
- le 4 octobre à 14h à la maison de la culture d'Arlon

L'animation le vote pour tous pour les provinces et communes

Cinéma en audio et sous titrage

- le 8 novembre à 14h à Arlon
- le 15 novembre à 14h à Marche

Repas dans le noir

Le 21 novembre

repas dans le noir à l'Athénée de La Roche en Ardenne à 18h30.

Informations

📞 061 23 11 37

ou 📩 assilux@mutsoc.be

Remise des coupes et médailles Esenca Sports

Le Couvidôme a accueilli près de 700 personnes ce jeudi 20 juin pour la remise des coupes Esenca Sport. Ce grand événement couronne l'année sportive 2023-2024 et récompense toutes les sportives et tous les sportifs ayant participé aux championnats organisés dans plus d'une vingtaine de disciplines sportives comme le netball, le basketball, le mini-foot, la pétanque, le bowling, la Boccia, l'Unihoc... Une flamboyante réussite !

581 sportives et sportives en situation de handicap se sont retrouvés pour célébrer la clôture de cette saison sportive. L'occasion, plus que rêvée, pour ces personnes en situation de handicap résidant dans 47 institutions sur toute la Région wallonne, de se retrouver une dernière fois avant les vacances et de fêter dignement la fin de saison.

Au total, 738 médailles et coupes ont été distribuées pour la plus grande joie et fierté de toutes et tous. Bravo ! Bravo aux sportives et sportifs !

Bravo aux organisateurs d'Esenca Sport : Sébastien Masson, Romain Dumoulin et Julien Copmans !

Un succès qui s'affirme d'année en année.

Une reconnaissance grandissante ! Vivement l'année prochaine.

Esenca se présente comme le **syndicat** des personnes en situation de handicap.

En 2023, le service Handydroit® en collaboration avec les Centres de Service Social de Solidaris-Mutualité Socialiste et des avocates et avocats a permis aux personnes en situation de handicap de récupérer 304 271,16 € !

Sur les **5 dernières années**, cela représente un montant de 2 983 935,79€ et cela, sans compter les dossiers de compensations sociales et fiscales comme les cartes de stationnement, les reconnaissances médicales, les interventions des fonds régionaux dans des aides techniques à domicile, etc.

Défendez vos droits

**Faites appel
aux assistantes sociales Esenca
et à Handydroit®**

Notre **contact center**

Un seul numéro: **02/515 19 19** du lundi au vendredi de 8h à 12h

**Nouveauté
sur Charleroi**

via esenca.contactcenter@solidaris.be

Nos permanences

Gilly - chaque 1er lundi du mois

RDV via le 0494 06 14 57 ou par email : talissa.mupoy@solidaris.be

Charleroi - les 1er et 3e lundis du mois

RDV via le 0494 89 25 80 ou par email : isabelle.dohet@solidaris.be

